

*La culture,  
une passion qui nous anime...*

*Politique culturelle*  
*Réécrite le 21 novembre 2003*



# Politique culturelle

---

## Table des matières

MESSAGE DU MAIRE

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

A. AVANT-PROPOS.....	1
B. SURVOL DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DANS LA VILLE DE GATINEAU	
C. LA POLITIQUE CULTURELLE .....	
I. L'encadrement de la politique culturelle.....	
1. Les fondements de la politique culturelle.....	
2. Les valeurs et les règles d'éthique.....	
3. Les grands principes directeurs.....	
II. Les axes d'intervention.....	
1. L'identité culturelle et le rayonnement.....	
a) Le patrimoine et l'histoire .....	
b) Le caractère francophone de Gatineau .....	
c) Les différents quartiers et villages urbains de la ville .....	
d) Les piliers du rayonnement artistique et culturel.....	
2. La promotion de la culture et l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture .....	
3. La pratique artistique et les secteurs d'intervention en culture .....	
a) Questions générales touchant l'ensemble des disciplines artistiques et des secteurs d'intervention en culture .....	
b) Questions spécifiques aux diverses disciplines artistiques et le secteur d'intervention en culture .....	
1) Les arts d'interprétation .....	
2) Les arts visuels, les métiers d'arts et les arts médiatiques.....	
3) La lecture et le livre .....	
4) Le cinéma, la télévision et les communications.....	
5) Le tourisme culturel.....	
6) Les fêtes et festivals .....	
4. L'éducation et l'animation culturelles.....	
III. Le partenariat et le soutien aux organismes et projets .....	
IV. La gouvernance.....	
V. La mise en œuvre, l'évaluation et le renouvellement de la politique culturelle.....	
D. Conclusion.....	
E. Remerciements .....	

# M *essage du maire*

*C'est avec plaisir et fierté que je présente aux citoyens de Gatineau la politique culturelle adoptée par le conseil municipal. Fruit du travail de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine ainsi que de consultations importantes menées auprès de la population, cette politique culturelle s'insère parfaitement dans notre planification stratégique. Également inspirée des politiques culturelles des anciennes municipalités, mais plus complète et exhaustive que toutes ces politiques réunies, elle démontre bien que la somme est plus grande que ses parties et que l'union fait la force.*

*La culture, c'est une passion qui nous anime. Notre politique culturelle reconnaît la place stratégique de la culture dans notre ville et établit les fondements de notre vision des arts et de la culture à Gatineau. Cette politique exprime notre conviction que la culture amène la prospérité et que la santé économique, sociale, touristique, récréative, éducative de notre ville est intimement liée à son développement culturel, artistique et patrimonial.*

*Cette politique culturelle guidera les choix et les décisions que votre conseil municipal prendra en matière de culture et de développement culturel au cours des prochaines années. Elle nous invite à respecter un ensemble de valeurs dont le respect, l'intégrité, la transparence, l'équité, l'inclusion de tous, le pluralisme et la qualité. Cette politique culturelle, par ce qu'elle contient et met en lumière, nous incite à faire preuve de conviction, mais aussi de rigueur et de créativité pour utiliser adéquatement toutes les forces vives et les ressources du milieu. Enfin et surtout, notre politique culturelle vise à mobiliser et à assurer la coordination efficace de notre action avec celle de nos partenaires, les artistes et artisans, les organismes culturels et communautaires, les établissements, les secteurs public, privé et à but non lucratif et l'ensemble de la population incluant les communautés culturelles, tout cela dans un souci et un effort pour développer et faire le meilleur usage possible de nos ressources collectives.*

*Je remercie sincèrement la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine qui a accompli un travail de grande envergure sous la présidence de la conseillère municipale Louise Poirier que je félicite pour son initiative, sa persévérance et sa clairvoyance.*

*Le maire de Gatineau,  
Yves Ducharme  
Novembre 2003*

# *M*essage de la présidente de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine

*Cette politique culturelle que j'ai l'honneur de présenter aux citoyennes et citoyens de Gatineau est le fruit de plus d'une année de consultations intensives menées auprès de la population et de toute la communauté culturelle. Elle résulte également du travail assidu des membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine ainsi que des fonctionnaires du Service des arts, de la culture et des lettres. C'est là un magnifique travail collectif mené avec rigueur et profondeur qui témoigne de la passion qui anime les citoyens et les travailleurs culturels de Gatineau.*

*Ce document historique est non seulement la déclaration d'intentions, mais l'engagement que prend la Ville en matière de culture et de développement culturel. Tel un phare, elle sera le guide éclairant du conseil municipal dans sa prise de décisions sur toute question de nature culturelle au cours de la prochaine décennie. Aussi, elle se voudra suffisamment souple pour lui permettre de s'adapter à un environnement toujours en mouvance et de se renouveler suivant l'évolution de tous les intervenants dans notre nouvelle cité.*

*Ainsi, de tout mon cœur, je remercie les citoyens, les membres de la commission, le Conseil régional de la culture de l'Outaouais et la Direction de l'Outaouais du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour leur contribution exceptionnelle à ce projet. J'adresse également des remerciements particuliers à mes deux confrères du conseil municipal, messieurs Joseph De Silva et Simon Racine ainsi qu'au Service des arts, de la culture et des lettres qui ont été d'un soutien inestimable. Je veux aussi souligner l'appui indéfectible du conseil municipal vis-à-vis de la commission et de toute sa démarche. Mon souhait le plus profond est que toute la population et les employés de la ville comprennent et adhèrent à cette politique. Vraiment, la contribution de tous et toutes à la réalisation de ce grand plan d'ensemble est le vibrant témoignage que la culture est, sans contredit, une passion qui nous anime.*

*La présidente de la Commission des arts,  
de la culture, des lettres et du patrimoine,  
Louise Poirier  
Novembre 2003*

*Gatineau : un modèle et une source de fierté*

## A. Avant-propos

Située dans le sud-ouest du Québec, Gatineau se veut *un modèle et une source de fierté*<sup>1</sup>. Porte d'entrée du Québec, formée des cinq municipalités de l'ancienne Communauté urbaine de l'Outaouais — Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers —, elle compte environ 230 000 habitants<sup>2</sup> sur un territoire de plus de 337 kilomètres carrés<sup>3</sup> et est la cinquième ville la plus peuplée au Québec. Sa situation géographique la particularise. En effet, ville frontalière bordée d'un côté par la rivière des Outaouais et de l'autre par les collines de la Gatineau, elle est située à mi-chemin entre les deux principaux pôles de l'activité économique canadienne, Montréal et Toronto<sup>4</sup>. Elle occupe donc une position stratégique et privilégiée au cœur de la région de la capitale nationale canadienne. Sa taille et sa situation géopolitique lui confèrent une responsabilité de chef de file en Outaouais et au Québec, responsabilité qu'elle entend assumer avec vigueur, discernement et détermination dans le domaine culturel.

Du côté patrimonial, elle possède une richesse incomparable. Il faut remonter à cinq millénaires pour bien se rendre compte que le territoire de la ville de Gatineau recèle un patrimoine unique témoin de la présence amérindienne et du commerce autochtone, notamment aux abords du lac Leamy. Cela dit, notre vaste territoire présente une géographie remarquable abreuvée par les rivières des Outaouais, de la Gatineau et du Lièvre et recouverte de denses forêts. Ces espaces ont été le théâtre de toute une histoire féconde et fabuleuse, du passage des explorateurs du Nouveau Monde jusqu'aux descentes infernales d'hommes et de billots sur les rivières tous les printemps de drave.

Son patrimoine bâti et sa trame urbaine reflètent le développement économique et industriel intensif qui fait de la région un chef de file industriel national depuis plus de deux cents ans. Également, le patrimoine bâti révèle la place importante occupée par la villégiature, et ce, dès le début de l'ère industrielle.

Ainsi, avec ses racines plantées dans l'industrie du bois, des pâtes et du papier, Gatineau est devenue une ville de savoir et de modernité avec ses deux universités et ses quatre collèges. La haute technologie, le tourisme et la culture, les activités gouvernementales, l'agroalimentaire et les produits forestiers sont ses principales sources de revenus. Selon les données du recensement de 2001 au Canada, sa population avait le revenu par personne le plus élevé de tout le Canada et affichait le plus haut taux de bilinguisme au pays. Gatineau possède une main-

<sup>1</sup> *Vision et directions stratégiques*, Ville de Gatineau, mai 2003.

<sup>2</sup> Dans le présent document, les noms masculins sont considérés comme des noms épicènes.

<sup>3</sup> *Gatineau, porte d'entrée du Québec*, Ville de Gatineau, avril 2002.

<sup>4</sup> Corporation du développement économique de la Ville de Gatineau, site Web.

d'œuvre jeune et hautement spécialisée et se situe au deuxième rang des grandes villes du Québec quant à la proportion de personnes nées à l'étranger au sein de sa population. Au cours de la dernière quinzaine d'années, elle s'est dotée d'événements et d'équipements culturels importants qui lui ont valu, en 2002, le plus haut taux de croissance du marché canadien au chapitre des visiteurs<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> *Ibid.*

## B. Survol du développement culturel<sup>6</sup> dans la ville de Gatineau

Avant la fusion municipale, quatre des villes qui forment aujourd'hui Gatineau s'étaient dotées d'une politique culturelle<sup>7</sup>. Différentes dans leur approche, leur style et leur présentation, elles partageaient néanmoins de nombreux points de convergence. Presque toutes valorisaient la protection et la mise en valeur du patrimoine, le soutien aux organismes et aux événements, la mise en place d'ateliers culturels, le développement des bibliothèques, l'intégration d'œuvres d'art sur leur territoire, l'importance du tourisme culturel, la présence de galeries d'art, la tenue de fêtes et de festivals à caractère culturel et la mise en place de divers mécanismes de coordination et de concertation. De plus, ces municipalités, qui avaient naturellement misé sur ce qui les distinguait, ont légué à la nouvelle ville des orientations uniques et des différences riches en complémentarité. Pensons à la mise en valeur du patrimoine et l'intégration de l'art public à Aylmer, aux initiatives favorisant l'accessibilité et la vocation de diffusion à Gatineau, au développement du jeune public, des arts visuels et du théâtre à Hull et au patrimoine industriel, rural et naturel des municipalités de Buckingham et de Masson-Angers.

Avec la fusion, Gatineau a réuni les nombreux équipements que possédaient les anciennes municipalités. Le joyau de toutes ces infrastructures est sans contredit la maison de la culture avec sa salle Odysée, son centre d'exposition Art-image et sa cohabitation avec la plus grande bibliothèque municipale du territoire. Elle devient, grâce à son expansion, un haut lieu de la vie culturelle gatinoise puisqu'elle loge, en plus d'une salle de spectacle renouvelée et de nouvelles salles d'exposition, des instances régionales en matière de musique, de danse, d'histoire et d'archives.

Gatineau possède également plusieurs infrastructures importantes comme l'Auberge Symmes, le Centre culturel du Vieux-Aylmer, l'Espace René-Provost, la maison Scott-Fairview, la salle Jean-Després, sans compter les parcs à vocation culturelle. S'ajoutent à cela plusieurs autres équipements privés ou publics de tous genres qui contribuent fortement à l'épanouissement culturel de Gatineau. Enfin, une trentaine de centres culturels ou centres communautaires, écoles et autres établissements répartis sur tout le territoire sont utilisés pour l'animation culturelle et la tenue d'ateliers culturels dans toutes les disciplines.

Six établissements sont voués au seul chapitre de la diffusion des arts visuels à Gatineau. Il s'agit de la galerie Montcalm, de l'Espace Pierre-Debain, du centre d'exposition Art-image, du foyer de la salle Odysée, du foyer du Théâtre de l'Île et du Hall des nations. De plus, on retrouve un centre d'exposition accrédité, soit le Centre d'exposition l'Imagier et deux centres d'artistes, AxeNÉ07 et Daimón, tous deux logés dans **La Filature** qui se consacre à promouvoir le développement des pratiques en arts actuels dans la région. Le Centre culturel Jacques-Auger reçoit des expositions qui mettent en valeur la culture d'origine des communautés culturelles.

---

<sup>6</sup> Dans le présent document, le mot *culturel* est utilisé de manière générique pour couvrir l'ensemble des activités auxquelles on se réfère habituellement quand on parle des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.

<sup>7</sup> Il s'agit d'Aylmer (1998), de Buckingham (1998), de Gatineau (1994) et de Hull (1992).

Depuis dix ans, Gatineau s'est aussi dotée d'infrastructures axées sur la diffusion des arts d'interprétation pour favoriser le rayonnement des cultures d'ici et d'ailleurs. Le nombre total de places dans la zone urbaine de Gatineau s'élève maintenant à plus de 4000 sièges.

Gatineau est la seule ville à posséder un théâtre municipal. Depuis plus de 25 ans, le Théâtre de l'Île produit des spectacles de théâtre professionnel et communautaire encadrés par des professionnels. Quant à lui, le Centre de production en arts de la scène sans but lucratif **L'Avant-première**, explore un créneau axé sur un produit à caractère expérimental et sert d'instrument de valorisation des talents locaux.

Sur le plan muséal et archivistique, Gatineau accueille sur son territoire le Musée canadien des civilisations, le centre de préservation des Archives nationales du Canada, ainsi que les Archives nationales du Québec, les archives municipales et le Centre régional d'archives de l'Outaouais. Elle soutient aussi le Musée de Buckingham, l'Écomusée de Hull et le Musée de l'Auberge Symmes/Symmes Inn Museum.

Les dix bibliothèques municipales de Gatineau constituent autant de pôles autour desquels s'articulent les activités quotidiennes de lecture et d'information. Le réseau municipal de bibliothèques offre plus de 500 000 livres à ses 90 000 usagers. On y emprunte plus de 1,5 million de documents par année!

La région s'enorgueillit du fait qu'elle a vu évoluer ici bon nombre d'auteurs de haut niveau et d'artistes de renom tant dans les arts de la scène que dans les arts visuels. Tous ces artistes et auteurs contribuent au rayonnement de notre ville ici même et à l'extérieur.

La vie culturelle et artistique de Gatineau est le résultat d'un amalgame de talents, d'engagement, de persévérance et de dévouement des amateurs de culture et d'expression artistique qui ont fondé et maintenu les nombreux organismes sans but lucratif, publics et privés. Grâce à leur travail ainsi qu'aux partenariats qu'ils forgent entre eux, avec la Ville ainsi qu'avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la majeure partie des disciplines artistiques et culturelles est offerte et accessible aux citoyens de tous les groupes d'âge.

Par ailleurs, la région outaouaise a toujours été le théâtre de nombreux festivals et autres événements rassembleurs. Certains d'entre eux sont foncièrement à caractère culturel, notamment Buckingham en fête, le Salon du livre de l'Outaouais, Outaouais en fête, le Festival de musique sacrée de l'Outaouais, les Concerts du crépuscule, le Rendez-vous international de la bande dessinée de Gatineau, le Concours de musique du Canada, le Festival du théâtre étudiant, le Festival du film de l'Outaouais et Fleurs de macadam. D'autres, comme Les Grands Feux du Casino du Lac-Leamy, le Festival de montgolfières de Gatineau et Bal de Neige, profitent des grands rassemblements qu'ils suscitent pour offrir d'importants volets culturels.

La Ville de Gatineau, en continuité avec ce qui existait déjà avant la fusion, porte une attention particulière à l'animation et à la formation culturelles. Elle offre près de huit cents ateliers à une clientèle des plus variées. Quant à eux, les organismes et leurs partenaires offrent annuellement plus de deux cents ateliers.



Sur le plan administratif, le **Service des arts, de la culture et des lettres** est au service de la population et gère tous les programmes culturels offerts par la Ville de Gatineau, y compris les bibliothèques, l'animation incluant la mise en valeur du patrimoine, la diffusion ainsi que la coordination du dossier des communautés culturelles et sert de lien entre le milieu culturel et artistique dans ses interactions et le soutien offert aux organismes. Collectivement, ces employés — tant les spécialistes que ceux de soutien — apportent une longue expérience en milieu culturel, une connaissance approfondie des réalités gatinoises et des compétences fortes en matière de gestion de programmes.

Oui, la Ville de Gatineau est fertile sur le plan culturel. Elle est riche de ses hommes et de ses femmes inspirés et talentueux qui contribuent à l'histoire et au rayonnement de notre nouvelle union. Ainsi, la Ville fonde sa politique culturelle sur de solides assises. Une politique en accord avec une planification stratégique municipale remarquable. Une politique bâtie sur des forces vives et visant à bonifier une vie culturelle déjà éclatante encore plus vibrante, inclusive et juste pour tous les acteurs culturels et tous les partenaires.

## C. La politique culturelle

La culture : une passion qui nous anime...

### I. L'encadrement de la politique culturelle

#### 1. Les fondements de la politique culturelle

La Ville de Gatineau reconnaît que la culture fait partie intégrante de la vie de la collectivité. Garante de la qualité de vie et reflet de la « santé » d'une communauté, elle est essentielle au développement et à l'épanouissement harmonieux de la personne et de la société. Si la culture reste un important levier de développement économique générateur de retombées aussi importantes que diversifiées, elle permet en outre l'édification d'une identité forte et d'un sentiment d'appartenance qui permettent d'attirer et de retenir les artistes, les citoyens et les touristes.

Dans sa vision, la Ville reconnaît que le développement culturel stimule l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être, favorise l'inclusion et la cohésion sociales et ouvre la collectivité sur le monde. Aussi, le développement culturel sur le territoire repose à la fois sur les personnes qui administrent ce territoire, les organismes qui l'animent, les artistes qui y créent, les bénévoles qui soutiennent toutes les fonctions culturelles et les citoyens qui en jouissent et participent.

Ce développement repose également sur les infrastructures éprouvées, solides et animées que sont les bibliothèques, les salles de spectacle, d'exposition, de conférences, les musées ainsi que les ateliers de production et de création. La Ville de Gatineau croit que le développement culturel d'une collectivité dépend de sa capacité à faire place à l'activité culturelle et artistique — tant locale qu'internationale — sur son territoire tout en préservant et en mettant en valeur les trésors de son patrimoine.

#### 2. Les valeurs et les règles d'éthique

Sans valeurs communes et règles d'éthique, aucune collectivité ne pourrait prétendre se développer de manière cohérente, harmonieuse et ainsi atteindre des visées d'ordre collectif. Par respect pour l'ensemble et pour chaque citoyen, l'objectif de la Ville en cette matière est clair et simple; elle s'engage à respecter, dans toutes ses interventions en matière de culture, les valeurs et les grandes règles d'éthique suivantes : le respect, l'intégrité, la transparence et l'équité, l'inclusion de tous les groupes ou individus, le pluralisme artistique et culturel ainsi que la recherche de la qualité.

#### 3. Les grands principes directeurs

Les grands principes directeurs établissent les intentions de la Ville en matière de culture, d'art, de lettres et de patrimoine et l'orientent dans tous ses programmes et prises de décisions relatifs à la politique culturelle. Aussi, ces grands principes directeurs touchent directement les citoyens. Ils deviennent ainsi les paramètres qui guideront les intervenants culturels dans leurs décisions en vue de gestes à poser au niveau de l'action municipale. C'est ici que les grands principes d'équité et autres valeurs entrent en jeu pour chaque citoyen et pour chaque partenaire. Pour la Ville de Gatineau, ces grands principes directeurs sont d'abord inspirés par de nombreux facteurs, dont le contexte particulier de sa politique culturelle.

### **1. Mise à profit du contexte géopolitique**

La Ville mise sur sa situation géopolitique comme espace francophone frontalier avec l'Ontario et la capitale nationale canadienne où se côtoient quotidiennement citoyens de Gatineau, francophones de l'Ontario, anglophones et personnes issues de toutes les cultures.

Gatineau entend exploiter les possibilités interculturelles et internationales qu'offre la présence des quelque cent soixante ambassades installées à proximité.

La Ville entend également tirer avantage de sa situation comme deuxième grande ville en importance au Québec quant à la proportion d'immigrants au sein de sa population.

### **2. L'accessibilité et la participation à la culture**

- ❖ La politique culturelle doit d'abord servir le citoyen en contribuant à son bien-être, à son épanouissement et à son développement personnel et intellectuel.
- ❖ Le citoyen ne doit pas être vu dans le seul rôle de consommateur d'art et de culture, mais aussi dans un rôle participatif en tant qu'acteur culturel œuvrant dans la conservation de biens culturels, la recherche, la formation, la création, la production, la diffusion, la sensibilisation artistique ou culturelle.
- ❖ Tous les citoyens ont droit à des services culturels de qualité, à coût abordable, dans des lieux accessibles répartis sur tout le territoire gatinois.
- ❖ Les jeunes sont une clientèle prioritaire, car ils sont la relève et les partenaires de demain et parce que c'est principalement à un très jeune âge que se développent les goûts et les intérêts des individus.
- ❖ Les citoyens doivent avoir accès à une programmation inclusive comprenant à la fois des productions locales, mais aussi des produits du monde extérieur, tant national qu'international.
- ❖ Une meilleure connaissance et l'intégration des différentes cultures qui composent la population favorisent la cohésion sociale et génèrent des retombées sur les plans culturel, social et économique pour l'ensemble de la communauté.

### **3. L'affirmation de nos facteurs identitaires**

- ❖ Plusieurs facteurs sont à la source même de l'identité de Gatineau; ils insufflent notre fierté en tant que citoyens et cristallisent notre sentiment d'appartenance :
  - › l'intégration du milieu naturel au milieu urbain, le riche patrimoine, l'héritage culturel et le caractère distinctif des différents quartiers;
  - › le positionnement géopolitique de Gatineau qui en fait la porte d'entrée du Québec;

- › sa francité, le haut taux de bilinguisme de sa population et la présence croissante des communautés culturelles qui prennent racine sur le territoire de Gatineau;
- › les établissements et organismes culturels installés ou actifs à Gatineau;
- › les artistes, auteurs ou groupes professionnels locaux œuvrant dans tous les domaines artistiques;
- › les grandes manifestations culturelles et artistiques, les grands événements rassembleurs et les attraits touristiques distinctifs;
- › les prestations culturelles à caractère éducatif, ethnique ou socioculturel qui font place au talent amateur local.

#### **4. Le soutien aux arts et à la création**

- ❖ Une culture forte repose entre autres sur la reconnaissance des artistes et des groupes artistiques issus de la région ou résidents, actifs en création, production et diffusion artistiques.
- ❖ Les artistes professionnels doivent autant que possible travailler dans des conditions favorables à leur production artistique et respectueuses des conventions et des lois dévolues à leur statut professionnel.
- ❖ Les organismes artistiques et culturels d'amateurs sont essentiels à la participation des citoyens comme acteurs de culture et au développement de la culture sur le territoire de la ville.

#### **5. Le partenariat**

- ❖ L'actualisation des orientations de la Ville en matière d'art et de culture dans les divers champs d'activités ne peut se faire qu'en partenariat avec les milieux artistiques et culturels concernés, qu'ils soient intervenants professionnels ou amateurs, individus ou organismes, représentants des secteurs sans but lucratif, public ou privé.

#### **6. La reconnaissance du bénévolat**

- ❖ Le développement culturel et l'engagement de la communauté dans la culture ne peuvent se faire sans la présence active de bénévoles.

#### **7. Le soutien à l'émergence de projets prometteurs et novateurs**

- ❖ Pour accroître son rayonnement et renforcer son identité, la Ville doit encourager, soutenir et promouvoir des projets prometteurs ou des événements d'envergure constitués d'activités artistiques et culturelles de haut calibre se démarquant sur le plan local ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.
- ❖ La Ville doit constamment rester à l'affût des nouvelles tendances, formes d'art et technologies en matière culturelle se manifestant tant sur le plan local, régional, national ou international.

#### **8. L'animation et la formation artistiques et culturelles**

- ❖ L'initiation à la lecture, aux arts et à la culture de même qu'à la pratique artistique ou culturelle sont essentielles au développement culturel de la ville.
- ❖ Le loisir culturel est reconnu, soutenu et encouragé comme outil d'apprentissage et de développement dans la communauté.

#### **9. La concertation et le renouvellement de la politique culturelle**

- ❖ Pour en tirer de réels bénéfices et en assurer la pérennité, une politique culturelle se doit d'être un instrument dynamique et souple comportant des mécanismes de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation, de révision et de mises à jour périodiques. Cet alliage doit en outre intégrer des mécanismes de liaison, d'information, de consultation ou de concertation avec les milieux concernés.

#### **10. Le financement des arts et de la culture**

- ❖ Le financement des arts et de la culture est une responsabilité collective impliquant les divers ordres de gouvernement, le secteur privé et les citoyens.

## II. Les axes d'intervention

À la lumière des nombreux mémoires, des suggestions et des interventions de plusieurs citoyens, artistes ainsi que des intervenants culturels, la Ville de Gatineau a choisi d'élaborer la présente politique autour de quatre grands axes d'intervention intimement reliés les uns aux autres dans une perspective globale et unifiée. Ce sont l'identité culturelle et le rayonnement, la promotion de la culture et l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture, la pratique artistique et les secteurs d'intervention en culture et, finalement, la formation et l'animation culturelles. Il faudra, pour la mise en œuvre réussie de la politique culturelle, tenir compte de la forte interdépendance de ces quatre axes d'intervention.

### 1. L'identité culturelle et le rayonnement

Les facteurs identitaires sur lesquels la Ville veut élaborer sa politique culturelle sont regroupés sous quatre thèmes :

- a) le patrimoine et l'histoire;
- b) le caractère francophone de Gatineau;
- c) les différents quartiers et villages urbains de la ville;
- d) les piliers du rayonnement artistique et culturel.

#### a. Le patrimoine et l'histoire

Le patrimoine, c'est notre miroir et notre mémoire. Il définit qui nous sommes comme collectivité. Composé de biens matériels et immatériels, il porte en lui toute notre histoire comme communauté et fait le lien entre notre passé, notre présent et notre avenir. Ce patrimoine évolue, se transforme d'un lieu à l'autre, d'une époque à l'autre. Nous en connaissons tous les visages à travers le paysage naturel et bâti, les savoir-faire, les coutumes, les spécificités et toutes les autres traces de la mémoire. Dans sa politique culturelle et ses visions présente et future, la Ville reconnaît ce patrimoine comme faisant partie intégrante de la dynamique culturelle de toute notre communauté. Ce patrimoine est identifié, préservé, utilisé, transformé et diffusé. Son exploitation se fait dans un esprit de respect et de concertation.

Le paysage urbain de Gatineau tient compte de la trame historique de ce patrimoine. Il est mis en valeur dans divers projets de développement de la Ville. Le corridor fluvial de l'Outaouais et de ses affluents est mis en valeur et développé comme atout patrimonial exceptionnel.

Ailleurs, le dynamique et florissant réseau gatinois des musées, des centres d'interprétation du patrimoine et des centres d'archives préserve les richesses de chez nous.

Aussi, les archives et collections d'œuvres d'art que possède la Ville sont considérées comme des éléments importants de patrimoine qui contribuent à notre rayonnement et à notre identité.

**Nos engagements :**

1. Mettre en place, à l'intérieur de l'organisation municipale, une gestion intégrée des richesses patrimoniales du territoire de Gatineau; fonder cette gestion intégrée sur un ensemble de principes directeurs clairs et se doter des ressources nécessaires pour assurer la continuité et la cohésion en matière de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine.
2. Collaborer à un plan d'urbanisme dans la perspective d'assurer le développement durable et l'harmonie entre le patrimoine bâti et la nouvelle construction, d'identifier la trame historique, la conserver et de la mettre en valeur.
3. Soutenir une action concertée avec les différents intervenants du milieu en patrimoine.
4. Développer des outils pour diffuser le patrimoine gatinois auprès des citoyens et des visiteurs.
5. Favoriser les interventions mettant en valeur le caractère patrimonial et culturel du corridor fluvial de l'Outaouais et de ses affluents.
6. Réaliser une étude muséale et un plan d'action qui incluront une étude de faisabilité, des critères de qualité et de complémentarité en matière de diffusion muséale pour le territoire de Gatineau.
7. Réaffirmer la mission de la Ville dans l'acquisition, la conservation et la diffusion des archives, maintenir le programme de gestion de la préservation des archives et poursuivre le programme de protection et de traitement des fonds d'archives institutionnelles et privées.
8. Favoriser les projets pour écrire et diffuser l'histoire de Gatineau.
9. Favoriser l'émergence de projets mettant en valeur des éléments distinctifs du patrimoine gatinois, participant au développement du tourisme culturel et favorisant l'émergence de pôles urbains à valeur patrimoniale et identitaire.
10. Favoriser la préservation, la protection et la mise en valeur des beaux paysages en milieux naturel et urbain.

## **b. Le caractère francophone de Gatineau**

Étant donné sa situation de ville frontalière avec l'Ontario et le déplacement quotidien de plusieurs de ses habitants d'une rive à l'autre, l'environnement linguistique de Gatineau a quelque chose de très particulier. Comme on l'a déjà dit, c'est ici même qu'on dénote le plus haut

taux de bilinguisme à travers tout le Canada. Loin d'être considérée comme une menace ou un danger dans une vision à long terme, cette situation doit cependant nous inciter à demeurer vigilants quant à l'utilisation, à la préservation et à l'amélioration de notre langue française, parlée et écrite, pilier fondamental et expression vivante de notre culture, de notre identité et de notre « âme » collective.

Conséquemment, la politique culturelle de la Ville de Gatineau reconnaît l'importance primordiale de promouvoir, encourager, soutenir et préserver l'utilisation de la langue française de même que l'intégrité et la persistance de la culture francophone partout sur son territoire.

**Nos engagements :**

1. Donner la priorité à l'offre d'activités culturelles en langue française et l'accès à des produits culturels de langue française.
2. Rapprocher Gatineau de ses racines en développant des partenariats avec les grandes villes francophones du Québec et d'ailleurs.
3. Créer des liens avec les ambassades des pays francophones qui sont à proximité et les communautés francophones présentes sur le territoire et les associer à la production et à la diffusion d'activités culturelles en français.

### c. Les différents quartiers et villages urbains<sup>8</sup> de la ville

La vision à long terme de la politique culturelle préconise que, dans un environnement urbain moderne, l'intégration sociale et la participation des citoyens se fassent dans le respect et la reconnaissance de l'évolution de quartiers culturellement différents.

La Ville de Gatineau entend donc renforcer le sentiment d'appartenance tout en favorisant l'interaction entre les citoyens d'un même quartier, d'un même village urbain et entre ceux de différents secteurs. Elle soutient également le développement d'attraits culturels artistiques et patrimoniaux géographiquement identifiables qui la positionnent avantageusement aux niveaux régional, national et international.

**Nos engagements :**

1. Identifier, en collaboration avec les autres services impliqués, les quartiers à caractère distinctif et en dresser l'inventaire pour l'ensemble du territoire.
2. Établir un plan stratégique de mise en valeur et de soutien des quartiers et surtout de ce qui les caractérise sur les plans culturel, artistique et patrimonial.
3. Favoriser l'épanouissement d'une vie culturelle forte dans les villages urbains en partenariat avec les organismes de quartier.
4. Favoriser l'émergence de « quartiers culturels ».
5. Façonner l'image promotionnelle de la Ville à partir des pôles d'attrait culturel, artistique et patrimonial.

## d. Les piliers du rayonnement culturel

La Ville de Gatineau ne peut penser à une politique culturelle globale sans y faire intervenir ce qu'on appelle les piliers du rayonnement culturel. Dans une vision à long terme, ces piliers sont autant les symboles de représentation de la Ville (armoiries, drapeau, logo, devise, signalisation, art public, lieux culturels et patrimoniaux) que les manifestations d'envergure, certaines entreprises de prestige, la cuisine régionale, artistes, auteurs ou groupes artistiques de haut calibre sur son territoire.

Ces symboles, références et piliers du rayonnement artistique et culturel sont clairement identifiés, reconnus, préservés et mis en valeur. Pour le citoyen ainsi que pour les gens de l'extérieur, ils servent à cerner et à développer l'identité propre de la ville.

### **Nos engagements :**

1. Identifier les symboles culturels et artistiques et en faire la promotion.
2. Faire de certains artistes passés ou présents des symboles de la ville.
3. Tenir compte de la valeur artistique, identitaire et symbolique de l'architecture dans le plan d'urbanisme et dans les nouvelles constructions de la Ville.
4. Mettre de l'avant une politique d'intégration de l'art à l'architecture par des moyens comparables à ceux du gouvernement provincial (politique du 1 %).
5. Encourager la création et soutenir des événements d'envergure ayant le potentiel de nourrir la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens gatinois en permettant un rayonnement artistique et culturel optimal.
6. Reconnaître les médias comme des acteurs de première ligne porteurs de rayonnement, susceptibles de contribuer à l'épanouissement des artistes, groupes culturels et organismes artistiques capables d'insuffler un sens nouveau à l'identité locale.
7. Développer des partenariats avec les artistes et les intervenants des milieux artistique et culturel local, régional, national et international pour favoriser la mise en valeur des symboles identifiés.

## 2. La promotion de la culture et l'accessibilité des citoyens aux arts et à la culture

La politique culturelle doit d'abord et avant tout servir le citoyen. Et ce citoyen est pluriel : il est homme ou femme. Il a tous les âges. Il est seul, en couple, en famille ou en communauté. Il a des intérêts particuliers. Il est financièrement à l'aise ou moins bien nanti, a acquis beaucoup ou peu d'instruction, est issu de différentes origines ethniques et culturelles et parle une ou plusieurs langues.

Dans ce contexte et dans une vision à long terme, la politique culturelle reconnaît un droit fondamental pour tous les citoyens : avoir accès à la culture et au savoir.

<sup>8</sup> Dans son plan stratégique, la Ville entend « faire évoluer Gatineau vers une collectivité exemplaire composée de villages urbains articulés autour de réseaux florissants, structurés le long d'un système de transport adapté aux besoins des utilisateurs et reliés entre eux par de multiples canaux de communication ».



Ceux-ci peuvent profiter de produits culturels et artistiques professionnels régionaux ainsi que de tous ceux provenant de l'extérieur.

Quant aux nouveaux publics, les jeunes en particulier, ils doivent être sensibilisés aux différentes formes d'expression artistique et sont encouragés à devenir des « utilisateurs » culturels assidus et informés.

Bien sûr, la communauté anglophone et les communautés culturelles sont intégrées à cette vie culturelle qui reflète, dans son ensemble, la grande diversité de notre communauté.

**Nos engagements :**

1. Établir une politique d'accessibilité.
2. Évaluer les services en arts et culture offerts ou subventionnés par la Ville pour s'assurer que ceux-ci répondent à la demande et aux besoins des différents secteurs de la ville et des différents groupes d'intérêt, y compris les familles.
3. Établir des partenariats avec les organismes culturels et le milieu éducatif de tous les niveaux scolaires afin de trouver des mécanismes pour favoriser la participation des citoyens en tant qu'acteurs culturels.
4. Mettre en place des programmes et des projets mettant en valeur les artistes d'ici et faisant de Gatineau un lieu convergent capable d'attirer des artistes nationaux et internationaux.
5. Offrir des programmes qui :
  - a. s'adressent spécifiquement aux jeunes et aux adolescents;
  - b. initient de nouveaux publics à un éventail de différentes disciplines, y compris les disciplines « à risque » qui sont moins rentables, comme la danse, le théâtre expérimental ou la musique classique.
6. Soutenir les projets prometteurs d'amateurs encadrés par des professionnels pour favoriser la participation des citoyens acteurs de culture.
7. Communiquer efficacement avec la population afin de l'informer des services et programmes culturels de la Ville et des activités de ses partenaires.
8. Établir une politique interculturelle pour :
  - a. témoigner de l'ouverture et de l'accueil de Gatineau envers les communautés culturelles et les communautés autochtones;
  - b. favoriser le rapprochement entre les différentes communautés culturelles, autochtones et d'accueil; puis
  - c. permettre aux citoyens d'être nourris de courants nouveaux issus de cultures d'ailleurs.
9. Soutenir la production d'activités culturelles de la communauté anglophone et des communautés culturelles.

### 3. La pratique artistique et les secteurs d'intervention en culture

On entend par *pratique artistique* l'ensemble des trois fonctions — création, production et diffusion — s'appliquant à toutes les disciplines artistiques et par lesquelles un ou plusieurs artistes, producteurs et diffuseurs, donnent vie à une œuvre artistique, depuis l'idée créatrice jusqu'à la réception de l'œuvre par un public. Par *disciplines artistiques*, on désigne, entre autres,

le livre, les arts d'interprétation, les arts visuels, les métiers d'art, les arts médiatiques, le cinéma, la vidéo et les nouvelles technologies.

On entend par *pratique professionnelle* la pratique artistique par tout artiste qui crée, interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur, d'auteur ou d'interprète<sup>9</sup>. Un *organisme professionnel* est donc un organisme à but lucratif ou sans but lucratif, dont les membres sont majoritairement des artistes ou des professionnels.

Par *pratique amatrice*, on entend, l'expression artistique pratiquée librement, c'est-à-dire en dehors de toutes contraintes scolaires ou professionnelles. Cette pratique peut, à la rigueur, être de très haut calibre et mener éventuellement à la pratique professionnelle. Ainsi, un *organisme amateur* est un organisme dont les membres s'adonnent à la pratique amatrice.

## A. Questions générales touchant l'ensemble des disciplines artistiques et des secteurs d'intervention en culture

Dans sa vision à moyen et à long terme, la Ville de Gatineau veut créer un climat propice à une pratique artistique dynamique, de haut calibre et diversifiée tant chez les artistes amateurs que professionnels.

Facteur important dans le maintien de cet effort est la présence permanente d'artistes et de groupes artistiques de haut niveau sur le territoire. Conséquemment, la Ville leur offre un milieu de vie stimulant qui les incite à exercer leur pratique ici même à Gatineau.

Les artistes et les groupes professionnels sont les partenaires de la Ville. Celle-ci reconnaît les exigences souvent difficiles qu'impose le fait de vivre de leur art et leur procure un soutien en matière de création, de production et de diffusion artistique. En revanche, les artistes soutiennent la Ville dans sa mission culturelle. Ils en sont les ambassadeurs à l'extérieur et contribuent à former la « relève ».

Gatineau s'ouvre pleinement à la pratique artistique dans des formes d'art non traditionnelles et dites « alternatives ».

De plus, le loisir culturel est particulièrement florissant et occupe une place privilégiée à Gatineau. Il favorise la cohésion sociale, la participation des citoyens et contribue à améliorer leur qualité de vie tout en aiguisant les sentiments d'appartenance et d'identité. À cet égard, tous les organismes culturels amateurs, partenaires eux aussi de la Ville, reconnus pour leur excellence et dont les activités s'inscrivent dans le domaine du loisir culturel, sont essentiels à la santé culturelle de la ville.

### **Nos engagements :**

---

<sup>9</sup> Inspiré de deux lois : la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature (L.R.Q., c. S-32.01) et la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., c. S-32.1).

1. Soutenir les artistes et les organismes selon les ressources dont dispose la Ville, et ce, dans le cadre des limites permises par les lois qui régissent l'Administration municipale.
2. Offrir aux intervenants culturels professionnels et amateurs un accès aux équipements que possède la municipalité dans le respect des missions de chaque lieu et selon des règles de fonctionnement établies à cette fin.
3. Mettre à la disposition des organismes partenaires des lieux de production et de création dans les diverses disciplines en développant des partenariats avec les secteurs public ou privé.
4. Encourager les projets de la relève dans des domaines artistiques, l'émergence de projets novateurs et prometteurs et l'expression et l'expérimentation dans des formes d'art nouvelles et alternatives.
5. Favoriser la concertation, le partage des ressources et des compétences, le réseautage et la synergie des organisations pour un meilleur rendement, au meilleur coût, et ce, au profit de tous les citoyens.
6. Encourager dans toutes les disciplines les relations et les échanges internationaux ainsi que des liens privilégiés avec les ambassades, les organismes œuvrant auprès des communautés culturelles et les établissements d'enseignement supérieur.
7. Sensibiliser les médias à l'importance de la diffusion des artistes locaux.
8. Encourager et favoriser les initiatives afin d'augmenter le financement privé.

## B. Questions spécifiques aux diverses disciplines artistiques et aux secteurs d'intervention en culture

La politique culturelle répond également aux questions spécifiques touchant les diverses disciplines artistiques et aux secteurs d'intervention. Chacun de ces éléments mérite une attention particulière puisque chacun des secteurs et des disciplines répond à des critères et des contextes très précis.

### 1. Les arts d'interprétation

Les arts d'interprétation font partie intégrante de l'histoire de la région depuis très longtemps. Dans sa vision à long terme, Gatineau les perçoit comme ayant une grande vitalité. Ils répondent aux besoins des citoyens tout en permettant aux artistes professionnels et amateurs de se produire sur scène. Mais il y a plus. Les arts d'interprétation contribuent largement au développement du tourisme culturel et de l'économie locale ainsi qu'à la consolidation du réseau social de la communauté. Cette politique culturelle veut mettre en valeur et soutenir les artistes en ce domaine dans leur création, la production et la diffusion de leur art. Quant à lui, le théâtre tient encore une place privilégiée puisque la Ville maintient le statut d'établissement municipal du Théâtre de l'Île.

#### **Nos engagements :**

1. Contribuer au développement et à la création de spectacles professionnels d'artistes locaux, selon la qualité de l'offre.
2. Promouvoir les productions des organismes en les incluant dans les outils de communication et de publicité de la Ville, selon des règles de fonctionnement établies à cet effet.
3. Clarifier les mandats et le mode de gestion des salles de spectacle.
4. Favoriser une harmonisation de la programmation en arts de la scène sur le territoire de Gatineau.
5. Inscrire des créneaux de diffusion pour les productions professionnelles régionales dans la programmation des différentes salles de spectacle.
6. Assurer à la maison de la culture et aux établissements municipaux (le Centre culturel du Vieux-Aylmer, la salle Jean-Després et le Théâtre de l'Île) les moyens afin qu'elles puissent jouer leurs rôles respectifs.

## **2. Les arts visuels, les métiers d'arts et les arts médiatiques**

En accord avec la vision de la politique culturelle, les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques jouent un rôle essentiel dans la mosaïque culturelle de notre ville. Dans une optique à long terme, les artistes qui les pratiquent sont mis en valeur et soutenus par la Ville dans leur création, leur production et leur diffusion. Ainsi, le public est sensibilisé aux divers mouvements artistiques actuels ou passés grâce aux galeries d'art professionnelles et aux centres d'exposition implantés à Gatineau ainsi qu'au réseau indépendant de regroupements d'artistes professionnels. À ce chapitre, la collection permanente d'œuvres d'art de la Ville ne cesse de croître en importance et constitue un patrimoine artistique dont toute la population profite et s'enorgueillit.

### **Nos engagements :**

1. Accroître la diffusion dans ce secteur en favorisant le réseautage entre les lieux de diffusion en arts visuels et ses regroupements d'artistes incluant les artistes indépendants.
2. Clarifier les mandats et les vocations respectives des lieux de diffusion municipaux et ceux qui sont soutenus financièrement par la Ville afin de mieux desservir l'ensemble des clientèles.
3. Encourager l'aménagement d'ateliers de résidence et instaurer un programme d'aide à leur développement par les artistes professionnels.
4. Élaborer une politique d'acquisition d'œuvres d'art et d'art public dans le respect des valeurs d'équité, de transparence et de qualité, ainsi qu'une politique d'entretien, d'aménagement, de protection et de mise en valeur des collections de la Ville.

## **3. La lecture et le livre**

La lecture et le livre sont un maillon essentiel au développement culturel et occupent une place de choix dans la vie des citoyens. Les initiatives pour promouvoir la lecture et le livre suscitent l'éveil à la lecture et au goût de lire et favorisent, particulièrement chez les jeunes et les lecteurs occasionnels, le développement et le maintien des habitudes de lecture.

Bien pourvue, offrant des services intégrés et dirigés par des professionnels, la bibliothèque municipale se donne une mission de diffusion culturelle, d'éducation, d'animation, d'information et de loisir.

Dans cette foulée, les auteurs de la région ont une place de choix au sein des activités en matière de lecture et de livre produites par la Ville ou soutenues par celle-ci.

**Nos engagements :**

1. Soutenir les initiatives qui visent à développer le goût de la lecture et du livre, notamment en établissant des liens et des partenariats avec les organismes sans but lucratif voués à la promotion du livre, les librairies et les milieux scolaires, afin de mieux rejoindre les citoyens — les jeunes en particulier — et développer leur intérêt pour la lecture.
2. Faire une étude exhaustive des besoins de la bibliothèque et mettre en œuvre un plan de développement pour lui permettre de répondre adéquatement aux besoins des citoyens pour se rapprocher des normes québécoises en la matière.
3. Consolider et enrichir les services de référence et les activités d'animation dans les bibliothèques.
4. Soutenir et promouvoir les auteurs de la région en leur offrant une place privilégiée au sein des collections de la bibliothèque municipale et en leur permettant de participer à diverses activités qui les mettent en valeur, en collaboration avec les organismes qui les représentent.
5. Développer des partenariats avec d'autres bibliothèques afin de bonifier les collections et de créer des réseaux d'échange de services.
6. Favoriser le développement de comités d'usagers de la bibliothèque.
7. Compléter le processus de fusion et la mise à niveau des services à l'ensemble de la ville.

#### **4. Le cinéma, la télévision et les communications**

Dans une vision à long terme, les médias soutiennent le développement culturel de la région. Aussi, la production cinématographique et télévisuelle contribue de façon importante au développement économique et culturel de la ville de Gatineau et de la région de la capitale nationale. Les nouvelles technologies, comme le numérique et le multimédia, permettent d'accroître la participation des jeunes aux activités culturelles tout en stimulant l'économie et le tourisme culturel.

Les journaux, les documents télévisuels et cinématographiques produits ici ou par des artisans d'ici ou encore qui sont le miroir de notre identité, ont une importance archivistique et sont mis en valeur.

**Nos engagements :**

1. Reconnaître le rôle clé des organismes de création, de production et de diffusion en matière de cinéma, de télévision, de communications, de nouvelles technologies et de multimédia, et les appuyer.
2. Appuyer des projets et organismes qui soutiennent le développement du cinéma et des communications.
3. Favoriser le partenariat avec les médias, notamment au niveau de la promotion, de l'analyse ou de la critique des activités et événements culturels de la municipalité.

## **5. Le tourisme culturel**

Le tourisme culturel, c'est l'expérience directe ou indirecte avec la culture d'un peuple. Plusieurs variantes le composent dont le tourisme patrimonial, culinaire, linguistique, autochtone, agroalimentaire et de divertissement.

Dans sa vision, Gatineau se distingue comme pôle touristique culturel se démarquant par la mise en valeur de son patrimoine, son histoire, sa francité, sa vitalité culturelle et ses artistes créateurs. Gatineau fait partie du circuit des « grandes villes ».

Notre tourisme culturel est non seulement un outil économique de premier ordre, mais un levier important de développement culturel et identitaire auquel participent les secteurs public, privé et sans but lucratif.

### **Nos engagements :**

1. Encourager les initiatives culturelles et artistiques ayant un pouvoir attractif et les projets créant une plus grande vitalité dans la ville.
2. Donner priorité, dans un premier temps, au développement du tourisme culturel dans l'île de Hull afin d'attirer de nouveaux touristes et prolonger le séjour des visiteurs attirés par le Musée canadien des civilisations; consolider l'offre autour d'un circuit piétonnier à caractère identitaire reliant tous les points d'intérêt.
3. Développer, dans un deuxième temps, le potentiel touristique à caractère culturel des autres secteurs et quartiers de la ville et établir des liens avec les municipalités régionales de comté.
4. Encourager activement la participation du secteur privé dans les projets de développement touristique à caractère culturel.
5. Mettre en place des liens structurants, dont une signalisation appropriée autour des grands attraits de la ville.
6. Mettre en valeur et faire connaître la ville de Gatineau en accueillant, annuellement, dans les lieux de diffusion de la Ville, des événements culturels et artistiques à caractère hautement touristique.

## **6. Les fêtes et festivals**

Dans le contexte de sa politique culturelle et dans une optique à long terme, la Ville s'intéresse plus particulièrement aux fêtes et festivals à caractère culturel ou artistique de même qu'aux volets culturels et artistiques de festivals populaires dont la vocation n'est pas d'abord culturelle et artistique. Gatineau se distingue notamment par la tenue d'événements culturels et artistiques novateurs qui ont pour effet de stimuler le tourisme culturel et d'aviver le sentiment de fierté des Gatinois. C'est dans cet esprit qu'il faut toujours accorder une place de choix aux artistes locaux professionnels dans ces festivals qui, faut-il le rappeler, sont l'œuvre d'organismes reconnus du milieu en partenariat avec la Ville.

### **Nos engagements :**

1. Favoriser le développement d'un événement culturel majeur et novateur de concert avec les organismes du milieu.
2. Favoriser la consolidation de grands événements culturels et artistiques.
3. Développer une politique de soutien et une stratégie d'intervention intramunicipale relative au volet culturel des fêtes et festivals.
4. Reconnaître le rôle clé des organismes qui produisent des fêtes et festivals à caractère culturel ou ayant un volet culturel.
5. Solliciter l'appui des divers festivals pour favoriser la mise en valeur des artistes gatinois de calibre professionnel reconnus.
6. Encourager tous les organismes promoteurs de fêtes et festivals qui ne sont pas a priori « culturels » à ajouter dans leurs activités un volet culturel et encourager les fêtes et festivals dans les arts d'interprétation à ajouter un volet en arts visuels, en métiers d'art et en lettres.

#### 4. La formation et l'animation culturelles

Dans une vision à long terme, la sensibilisation et l'initiation aux diverses disciplines culturelles contribuent de manière importante au dynamisme culturel de la ville de Gatineau. Elles favorisent la création d'un lien privilégié entre l'artiste professionnel et le citoyen « acteur de culture », développent l'intérêt culturel et artistique auprès des jeunes et rehaussent la qualité de vie des Gatinois.

L'implication d'établissements municipaux dont les bibliothèques, les centres d'archives, les galeries d'art et les théâtres est également essentielle dans le domaine; la qualité de la formation et de l'animation qu'on y retrouve s'avère de calibre professionnel. Les quartiers ont aussi beaucoup d'autonomie en matière d'animation culturelle favorisant ainsi l'accessibilité à la culture et renforçant la vie de quartier.

##### **Nos engagements :**

1. Développer et consolider l'offre de formation et d'animation culturelles aux citoyens de tous âges, et ce, dans tous les secteurs de la ville afin d'offrir le plus grand accès à la culture au plus grand nombre de citoyens au meilleur prix possible.
2. Offrir dans les programmes de formation culturelle de la Ville un encadrement professionnel, et offrir dans les programmes d'animation des produits de qualité.
3. Faire des organismes de formation reconnus des partenaires importants dans l'exécution du rôle de formation culturelle de la Ville.
4. Cibler la jeunesse de façon toute particulière.
5. Encourager les établissements scolaires à tous les niveaux à inclure dans les programmes d'enseignement des concentrations en arts, lettres et histoire régionale.
6. Forger des alliances et des partenariats avec les commissions scolaires, les collèges et les universités sur le territoire de Gatineau pour :
  - a. développer des initiatives de formation et d'animation culturelles;
  - b. maximiser l'utilisation des équipements et des ressources pour l'ensemble des activités de formation et d'animation.
7. Maximiser le potentiel des bibliothèques et des archives municipales comme outils d'animation et de formation culturelles pour développer le goût du loisir culturel et du savoir.

8. Mettre à la disposition du milieu des répertoires, banques de données et autres outils d'animation culturelle pour assurer la mise en valeur et la promotion de nos artistes.

### III. Le partenariat et le soutien aux organismes

Partenariat et soutien : deux mots-clés dans toute l'approche de cette politique culturelle où la Ville, dans sa vision à long terme, reconnaît que le développement culturel ne peut se faire sans les organismes culturels et les nombreux bénévoles qui, depuis des années, ont rendu possible la tenue et la viabilité de nombreux événements culturels et artistiques majeurs dans notre communauté. Ainsi, les organismes sans but lucratif, publics et privés de même que les bénévoles qui y travaillent sont les partenaires essentiels de la Ville. Ils font équipe avec elle et entre eux pour la livraison de services et de produits artistiques, culturels et patrimoniaux de tous genres. Leurs efforts sont coordonnés et complémentaires.

Dans ce contexte, la Ville préconise une approche cohérente, stratégique et transparente dans ses relations avec ses partenaires de sorte que les règles du jeu pour recevoir le soutien de la Ville sont claires et connues de tous.

#### **Nos engagements :**

1. Établir et mettre en œuvre une politique de partenariat avec les organismes pour la livraison de services culturels. Cette politique définira les différents types de partenariats, les rôles et obligations des parties et les règles de fonctionnement.
2. Établir et mettre en œuvre une politique de soutien aux organismes et aux projets qui satisfont aux objectifs émergeant de cette politique culturelle. La politique de soutien définira les critères de subventions et les règles de fonctionnement.
3. Promouvoir le droit pour les organismes et les individus de connaître les raisons qui ont motivé la décision concernant leur demande.
4. Reconnaître l'apport des bénévoles qui œuvrent dans le domaine de la culture.

### IV. La gouvernance

La Ville de Gatineau adopte une structure de gouvernance adaptée à sa réalité et faite sur mesure pour répondre à ses besoins. Cette structure respecte les conditions reliées à la Loi sur les cités et villes. En matière d'art, de culture et de patrimoine, la commission, de son côté, exerce un pouvoir de recommandation. C'est le conseil municipal qui demeure finalement imputable des décisions et des dépenses de fonds publics.

Dans ses objectifs, la Ville veut précisément cibler la transparence et l'équité dans la prise de décisions et l'attribution des fonds en matière de culture. Elle tient également à favoriser l'inclusion des représentants des disciplines culturelles, des artistes professionnels et amateurs, ainsi que des citoyens utilisateurs dans le processus de prise de décision. Finalement, la Ville entend utiliser de manière maximale les sommes disponibles au profit des acteurs culturels.

C'est donc dans cet esprit que la Ville de Gatineau met en place une **Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine**.



- a) La commission a comme fonctions de :
- i. Conseiller le pouvoir municipal en matière de culture, d'art, de lettres et de patrimoine.
  - ii. Assurer le suivi et la mise à jour de la politique culturelle et de son plan d'action.
  - iii. Mettre en place les comités d'évaluation ou faire appel à une ou des fondations pour assurer l'expertise dans l'attribution des subventions.
  - iv. Recommander au conseil municipal une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
  - v. Veiller à ce que le budget global des arts et de la culture tienne compte des énoncés de la politique culturelle.
  - vi. Collaborer avec les autres commissions de la Ville dans des dossiers pouvant avoir une incidence sur les arts, la culture, les lettres et le patrimoine.
- b) Composition de la commission et durée des mandats :
- i) Les membres de la commission sont nommés pour deux ans par le conseil municipal; la Ville met en place un mécanisme pour permettre à la communauté de faire ses recommandations sur sa composition.
  - ii) Le nombre de membres est de trois conseillers municipaux plus une représentation de onze à treize représentants de la communauté et de personnes-ressources.
  - iii) La composition de la commission est déterminée par des critères qui assurent une représentativité, notamment des disciplines et fonctions culturelles et artistiques, des secteurs professionnels et amateurs et des citoyens utilisateurs. Cette composition de la commission reflète également l'ensemble du territoire dans le choix de ses membres.
- c) Règles de fonctionnement de la commission :
- i) Les règles de fonctionnement de la commission et de ses comités d'évaluation sont clairement énoncées, connues du public et fondées sur les valeurs enchâssées dans la politique culturelle.
  - ii) Des règles de fonctionnement spécifiques au soutien sont élaborées et diffusées. Ces règles, simples et facilitantes, identifient notamment :
    - les critères d'évaluation de la demande de soutien;
    - les mécanismes sous-tendant ce soutien.
  - iii) La commission peut former des sous-comités sur lesquels siégerait au moins un membre de la commission pour l'aider à faire avancer certains dossiers.

Il est important de souligner que cette formule de gouvernance, bien qu'elle porte en elle tous les atouts de transparence, d'équité et d'inclusion, sera revue ultérieurement dans le cadre du processus d'évaluation de la politique qui sera éventuellement mis en place de manière permanente.

## V. La mise en œuvre

Dans sa vision, la Ville souhaite vivement que l'intégrité de la politique culturelle soit assurée dans sa mise en œuvre et dans son application. Elle entend mettre en place des processus pour assurer la mise à jour de la politique en concertation avec le milieu. Elle veut participer au développement d'un réseau culturel vivant reflétant notre vitalité collective.

La mission du Service des arts, de la culture et des lettres de Gatineau est de contribuer au développement d'une identité collective en consolidant le tissu social et le sentiment d'appartenance de tous les citoyens. Il fait, entre autres, le lien entre l'artiste et le citoyen. Il encourage et soutient la création, la diffusion, l'animation, l'accessibilité au savoir et à la lecture et favorise la mise en œuvre du patrimoine gatinois. Ce service se veut à l'écoute des besoins et des aspirations des organismes, des communautés culturelles, des artistes et de la population.

**Nos engagements :**

1. Donner au **Service des arts, de la culture et des lettres** de la Ville la responsabilité première, dans le respect des valeurs énoncées, de la mise en œuvre de la politique culturelle et de son intégration au sein de l'Administration municipale.
2. Mettre en place un mécanisme de concertation avec la population et les organismes du milieu favorisant le réseautage, l'apprentissage continu et la mise à jour de la politique.
3. Faire une évaluation de la politique, de sa mise en œuvre et de la formule de gouvernance d'ici 2008, et ce, en concertation avec le milieu.
4. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de financement pour les arts et la culture.

**CONCLUSION :**

En contribuant au développement culturel de tous ses citoyens et citoyennes, la Ville de Gatineau lègue un héritage inestimable aux générations à venir. En cela, elle accorde une attention particulière à la jeunesse, aux créateurs et à la protection de son patrimoine. Elle s'assure également que ses actions favorisent la cohésion et l'inclusion sociales.

Nous avons en mains un projet de société dans lequel tous les partenaires, tous les citoyens, l'ensemble de nos créateurs ainsi que les décideurs sont appelés à unir leurs efforts pour contribuer à l'amélioration de notre qualité de vie, affirmer notre ouverture sur le monde tout en reconnaissant notre identité propre, notamment par la préservation et la transmission de notre culture et de notre histoire.

La Ville de Gatineau est donc fière de la place qu'elle entend occuper sur l'échiquier local, régional et national en exprimant clairement, au travers de sa politique culturelle, tout l'engouement, le dynamisme et la passion qui l'animent la qualifiant, résolument, de « ville d'art et de culture »!

**REMERCIEMENTS**

La politique culturelle de la Ville de Gatineau n'aurait pu être réalisée sans le soutien constant et le dynamisme dont ont fait preuve les organismes, les citoyens et les fonctionnaires qui nous ont enrichis de leurs réflexions et commentaires lors des consultations et ont pris le temps de rédiger un mémoire.

Nos remerciements vont également aux membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à ceux du comité de travail ainsi qu'à ceux de l'équipe du Service des arts, de la culture et des lettres qui ont accompli un travail remarquable et ont fait preuve d'une très grande disponibilité.

Un merci très spécial au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour son appui financier, au Conseil régional de la culture de l'Outaouais ainsi qu'aux membres du conseil municipal qui ont cru à l'importance, pour la Ville de Gatineau, de se doter d'une politique culturelle et nous ont soutenus tout au long du processus de réalisation.

**Membres de la commission**

Madame Louise Poirier, présidente  
Monsieur Joseph De Sylva, conseiller  
Monsieur Simon Racine, conseiller  
Monsieur Jean-François Aubert  
Monsieur Normand D'Aoust  
Madame Danielle Grégoire  
Monsieur Guy Jean  
Monsieur André Laprise  
Madame Louise Mercier  
Monsieur Michel Prévost  
Madame Monique Trotier

**Personnes-ressources à la commission**

Monsieur Michel-Rémi Lafond, président du Conseil régional de la culture de l'Outaouais  
Monsieur Éric Soucy, directeur, direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec

**Membres du comité de travail**

Madame Louise Poirier  
Madame Mireille Boudreault  
Monsieur Louis-Paul Guindon  
Monsieur Michel-Rémi Lafond et Joanne Mineault  
Monsieur Éric Soucy  
Madame Annie-Claude Scholtès et Monsieur Serge Gauthier

**Secrétariat**

Madame Line Lamoureux

**Consultation et rédaction**

La firme de consultants Lise Pigeon et associés  
Monsieur Serge Dion, rédacteur

**Communications**

Madame Maryse Fortin  
Madame Sophie Godbout

**Révision**

Monsieur Michel Bédard

**Conception graphique**  
**Madame Louise Mercier**  
**Monsieur Steve Young**

**Photographie**  
**Monsieur Sylvain Marier**